



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS 74

Association affiliée à l'Union Nationale des Combattants - Reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920

(Haute-Savoie / Dauphiné / Pays de Gex)

AFN - OPEX - SOLDATS DE FRANCE - VEUVES - MEMBRES ASSOCIÉS - INDOCHINE - 39/45

25 SEPTEMBRE 2025

**Journée nationale d'hommage aux harkis
et autres membres des formations supplétives**

Message de L'UNC 74

Nous honorons aujourd'hui la mémoire des harkis et membres des formations supplétives qui ont combattu pour la France en Algérie et dont certains avaient déjà participé à la libération de la France pendant la 2^{ème} guerre mondiale.

Au cours de la guerre d'Algérie, ces combattants ont servi notre pays au sein ou aux côtés de notre armée. Avec leurs enfants, ils sont restés fidèles à la France, à son drapeau et à ses valeurs.

Cette fidélité a été, après l'indépendance de l'Algérie, à l'origine de massacres, vengeances, persécutions, souffrances et marginalisations systématiques orchestrés par les dirigeants de ce nouveau pays et sa propagande officielle. En 2025, perdure toujours, en Algérie, une hostilité déclarée à l'égard des harkis.

Celles et ceux qui ont pu rejoindre la France ont été en butte, à leur arrivée, à une forme de discrimination morale et matérielle de la part de nos autorités du moment ainsi que d'une partie de l'opinion.

En Haute-Savoie, plus particulièrement à Magland, des familles ont été accueillies dans un hameau forestier. Une stèle a été érigée sur les lieux pour rappeler cette période pénible de leur histoire. Par la suite, les harkis et leurs familles ont trouvé un appui auprès de l'Union nationale des combattants - AFN.

Progressivement, justice a été rendue aux harkis et autres membres des formations supplétives : ceux des groupes de défense, du maghzen, des groupes mobiles de sécurité, des auxiliaires de la gendarmerie, des sections administratives spécialisées présentes en milieu rural et urbain, sans oublier les agents contractuels de police auxiliaire, les gardes-champêtres et les femmes et les hommes auxiliaires médico-sociaux des armées.

Leur mémoire et leur rôle sont désormais reconnus et honorés officiellement.

Leur histoire, partie intégrante de la nôtre, est étudiée et valorisée par des historiens et des chercheurs. Les nombreux ouvrages publiés permettent de mieux la connaître.

En ce 25 septembre 2025, osons dire merci et Honneur aux harkis et autres membres des forces supplétives.

Vive la République. Vive la France.

Jean-Paul DUCIMETIERE
Président de l'UNC 74